

Accueillir en sécurité sur son exploitation DUERP

(formation continue)



Objectifs :

- ⇒ Connaître la réglementation et les obligations de l'employeur.
- ⇒ Repérer, évaluer, prévenir des risques sur les exploitations agricoles.
- ⇒ Rédiger le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP).
- ⇒ Elaborer le plan de prévention et établir un calendrier d'actions..



Public :

- ◇ Tout public.
- ◇ Pas de prérequis.
- ◇ Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter.

Contenu :

- ◇ Connaissance de la réglementation, rappel des principaux accidents et maladies, gestion des Equipements de Protection Individuelle, prévention des Troubles Musculo-Squelettiques, choix et détermination des unités de travail, présentation des rubriques et écriture du DUERP, élaboration du plan de prévention.
- ◇ Comment mesurer le risque en pratique, méthodes d'aide au repérage, visite d'une exploitation visant à en évaluer les risques professionnels, analyse de ces risques, exemple d'élaboration de plan de prévention.

Durée & Lieu

7Heures soit un jour - CFPCA de Saint-Flour.

Méthode pédagogique

Apports théoriques - Travaux pratiques en groupe et individuels
Partage d'expérience.

Valorisation des acquis

Evaluation tout au long de la formation par questionnement et observation durant les travaux pratiques, évaluation formative ou autoévaluation en fin de stage. Attestation de fin de formation.

Coût et conditions de prise en charge :

20€/Heure, soit 140 € pour la journée et par personne pour un financement personnel.

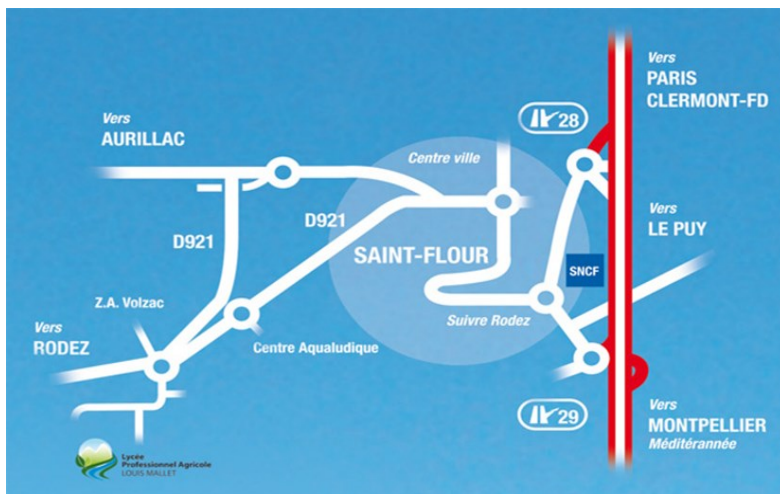
- ◇ En fonction de votre statut (agriculteur, exploitant, salariés, demandeur d'emploi, ...) des prises en charge sont possibles : Nous contacter.
- ◇ Inscription : compléter et renvoyer le formulaire d'inscription au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

Informations pratiques :

- ◇ Horaires de formation : 9H00/12H30 — 13H30/17H00.
- ◇ Restauration possible sur le site pendant les périodes scolaires (Prix du repas : 5.30€) ou dans des espaces dédiés.
- ◇ Transport : gare SNCF de Saint-Flour, navette de bus urbains entre la gare et l'établissement.
- ◇ Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier ensemble la faisabilité et les adaptations possibles.



Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite (PMR), aménagement d'épreuve et plans d'accompagnement personnalisés possibles.



Contact :

Secrétariat : 8H00/12H00—13H00/17H30

cfppa.st-flour@educagri.fr - Tél: 04 71 60 35 62